



VRAIVILLE



Le mot du Maire

Je commencerai ce petit mot par une pensée pour Gladys Bourdon, conseillère municipale qui lutta jusqu'au bout de ses forces face à la maladie qui l'emporta en cette fin d'année 2010. Je voudrais répéter à ses proches combien les condoléances du Conseil Municipal sont sincères et empreintes d'une émotion véritable.

Je remercie l'ensemble des habitants de Vraiville pour leur collaboration et leur accueil à l'occasion du recensement réalisé du 20 janvier au 19 février.

La population communale s'élevant à plus de 600 habitants à ce jour le manque de locaux se fait ressentir. C'est pourquoi, l'étude d'un projet communal de trois classes, une cuisine avec un réfectoire sera élaboré par l'architecte Monsieur Caron. Ensuite, nous pourrons présenter un dossier à fin de procéder aux demandes de subventions nécessaires à la réalisation de cet investissement.

La lecture de ce bulletin vous informera des activités de la commune avec des renseignements pratiques, la réglementation en vigueur et des dates à retenir pour ces prochains mois.

Sachez que notre volonté de faire évoluer notre village demeure intacte. Nous continuerons d'être à l'écoute de vos besoins dans la mesure du réalisme de chaque projet.

Manifestations

Cérémonie des vœux

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 8 janvier à 18h30 dans la salle des fêtes de Vraiville.

Jacky Paumier, Maire de Vraiville, a fait son discours en évoquant les actions menées en 2010 et les projets pour l'année 2011. Nombreux étaient les élus présents mais aussi les habitants de la commune.

Le maire a laissé la parole à François Loncle, député, avant d'inviter l'assemblée à prendre un pot de l'amitié.



Distribution de Noël

Le 18 décembre dernier, le Père-Noël se promenait dans Vraiville accompagné de ses lutins et surtout la hotte pleine de cadeaux. Tous les enfants de 0 à 10 ans ont pu recevoir leur cadeau et poser pour une photo avec lui. Merci aux parents d'avoir répondu présents...

Chaque photo était en mairie afin que les parents puissent venir les chercher, l'argent récolté a été remis à la coopérative de l'école.



Colis des anciens

Le samedi 11 décembre dernier, les membres du Conseil Municipal sont allés remettre un colis à chaque personne de 65 ans et plus. 44 colis ont été ainsi distribués.

Cette année, ils étaient composés d'aliments essentiellement sucrés provenant de Saveurs et Traditions située à Elbeuf.



Ecole

Marché de Noël

L'école a organisé son marché de Noël le vendredi 10 décembre de 16h à 18h sous le préau. Les enfants avaient confectionné des gâteaux, des crêpes mais aussi toutes sortes de décorations de Noël : des boules, des personnages pour mettre sur la table, des cartes...

Très heureux du succès du marché de Noël, le projet sera reconduit l'an prochain.



Carnaval

Le carnaval de l'école aura lieu le mardi 22 mars, tous les enfants seront déguisés par leurs parents ou par les institutrices. Après un défilé dans les rues de Vraiville, les enfants s'arrêteront à la salle des fêtes pour prendre le goûter.

Inscriptions des enfants à l'école

Les enfants sont acceptés à l'école à partir de 3 ans, cette année tous les enfants nés en 2006 peuvent être inscrits.

Pour inscrire votre enfant il faut tout d'abord vous rendre en mairie avec :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile
- l'attestation d'autorité parentale en cas de parents divorcés.

Ensuite, vous irez à l'école avec les mêmes documents plus le carnet de santé et 4 photos d'identité.

Des permanences sont mises en place les mardis 5 et 12 avril et jeudis 7 et 14 avril de 16h45 à 18h30.

Don du sang

Chaque jour, 450 dons de sang sont nécessaires en Normandie pour répondre aux besoins des malades. A travers vos dons vous leur rendez l'espoir.

Donner, redonner, c'est sauver des vies !

Chez une personne en bonne santé, le don de sang ne présente aucun effet secondaire indésirable. L'organisme refait très rapidement son stock de cellules sanguines.

Vous avez entre 18 et 70 ans, il n'y a donc pas d'inconvénient à donner plusieurs fois par an et pendant de nombreuses années.

Les hommes peuvent faire un don jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois.

Les collectes pour l'année 2011 auront lieu :

Les lundis : 2 Mai, 27 Juin, 29 Août, 24 Octobre, 19 Décembre.

De 15h à 19h30 à la salle des fêtes de la Haye Malherbe.



Associations



ASSOCIATION
LES ECOLIERS VRAIVILLAIS

L'assemblée générale de l'association « Les Ecoliers Vraivillais » a eu lieu le vendredi 28 janvier 2011, le bureau directeur a été modifié :

Présidente : Sandra NONCHÉ
Secrétaire : Nathalie CHIAPELLO
Trésorière : Vanessa DARGENT

Carole DEBOOS, Nicolas DEVAUX, Nadine DUBOSC, Guillaume DUCHESNE, Hervé GAMBLIN, Brigitte LEBAILLY et Roselyne MESLIN sont membres de l'association.

Une boîte aux lettres est à disposition à l'entrée de l'école pour toutes informations ou questions diverses.

Le but de l'association est de récolter des fonds afin d'améliorer la qualité de vie scolaire de nos enfants par le biais de différents événements.

Assemblée générale du comité des fêtes

Le comité des fêtes de Vraiville a tenu son assemblée générale le vendredi 5 novembre dernier. L'ordre du jour était le renouvellement du bureau que vous trouverez ci-dessous :

- ✓ Président : Monsieur Denis SIMON
- ✓ Vice-Président : Monsieur André LEMAITRE
- ✓ Trésorière : Madame Céline CHEVAL
- ✓ Secrétaire : Madame Barbara SIMON

Bénévoles : Valérie TRAINEAU, SIMON Laurence, Yannick CHEVAL, Vassili HUET, Sarah LALLEMAND, Sébastien CORNEE, Sandrine WEHRLE, Fabrice LEFEBVRE, David DUCLOS.

Club de l'amitié

Le repas de fin d'année du Club s'est déroulé le 3 décembre 2010. 51 personnes se sont retrouvées à l'Auberge de la Gare de Saint Pierre les Elbeuf. Le repas a été très copieux et tout le monde a pu l'apprécier.

L'assemblée générale du Club de l'amitié s'est déroulée le 17 février dernier dans la salle des fêtes de Vraiville. Après l'exposition des bilans moral et financier, le bureau s'est vu renouveler.

Le club se réunit tous les 3^e jeudi du mois autour de différents jeux, un goûter et une boisson sont ensuite servis.



Dans la commune



Monsieur et Madame Puechberty ont récemment rénové un corps de ferme des années 1800 situé rue Grande Bréolle à Vraiville.



D'importants travaux de réhabilitation ont été effectués que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la bâtisse. Ils ont souhaité conserver les colombages.



Habitée dans les années 1880 par les arrières grands-parents, elle n'était alors qu'une modeste demeure...voici ce que le c

Vous avez pu les apercevoir dans l'émission "La maison de France 5" diffusée le 23 février à 20h40 en seconde partie dans "Décripter".

Service Aide à domicile

Le service

Le service d'aide à domicile est un service prestataire, directement employeur des aides à domicile. Le service d'aide à domicile s'adresse à toutes les personnes résidant dans le canton d'Amfreville la Campagne. Il contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. Il apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, une aide à l'entretien de la maison, un soutien psychologique et social.

Les prestations

Accompagnement et aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

Aide à la mobilisation, aux déplacements, à l'installation de la personne, à l'habillage et au déshabillage, à la toilette, à la prise de médicaments, à l'alimentation, à la gestion de l'élimination...

Accompagnement et aide aux personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne :

Aide à la réalisation ou réalise des courses, à la préparation des repas, à l'entretien du linge, à la réfection du lit, à l'entretien du logement (pièces du lieu de vie, vaisselle ...).

Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle :

Accompagne dans les activités de loisirs (sorties extérieures, promenade...), stimule les relations sociales, aide à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives.

Financement et prise en charge

Selon la situation du bénéficiaire, la prise en charge financière est assurée par :

- Les diverses caisses de retraite
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) pour les personnes âgées ou la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les personnes handicapées, versée par le Conseil Général
- Si vos ressources dépassent les plafonds fixés par les caisses de retraite et le Conseil Général ou si vous souhaitez une aide complémentaire à la prise en charge, vous pouvez bénéficier de l'intervention du service sur la base d'un financement personnel. Le tarif horaire appliqué par la Communauté de Communes est de 16.00 € de l'heure en semaine et de 18.00 € de l'heure le dimanche et jours fériés. Notre service bénéficie d'un agrément. Toute intervention donne donc droit à une réduction d'impôts (50 % de la dépense).

Vos interlocutrices :

Mme Catherine MORANCE, Mme Marie DESFORGES, Mme Nicole DESANCE.

Tél : [02.32.35.30.76](tel:02.32.35.30.76) ou



Rappels

Nuisances

Afin de vivre en bon voisinage, il est nécessaire de respecter certaines règles notamment pour le bricolage et le jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils.

Ces travaux peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (exceptionnellement).

Brûlage des déchets végétaux

L'arrêté D5/B1-10-0557 en date du 14 décembre 2010 réglemente les feux de plein air et la prévention des incendies dans le département.

Le brûlage des déchets végétaux est autorisé **du 15 octobre au 15 mars**.

Une distance minimale de 50 mètres doit être respectée au voisinage des bâtiments, des routes départementales, voies communales, chemins ruraux, des transformateurs et lignes électriques et téléphoniques, des champs en culture et des meules de paille et de foin...

Assistantes maternelles

Vous trouverez ci-dessous les nom, prénom, adresse et numéro de téléphone des assistantes maternelles de Vraiville :

- CHEVAL Céline : 22 rue de la Grande Brèche, 02.32.40.01.58,
- HERMELINE Christelle : 3 rue Maure, 02.32.50.36.21,
- MAUGY Nadine : 60 rue de Bois Normand, 02.32.25.95.54,
- PAUMIER Karine : 22 rue du Mouchelle, 02.32.25.95.97.

Agenda

Quelques dates à retenir

20 et 27 mars : Elections cantonales

3 avril : Repas des Anciens

8 mai : Cérémonie commémorative
au Monument aux Morts

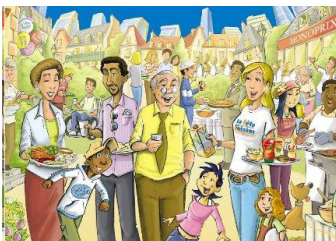
20 mai : Loto du Club de l'Amitié

27 mai : Fête des voisins

28 et 29 mai : Fête communale

25 juin : Kermesse de l'école

2 juillet : Feu de la Saint Jean



Mairie ouverte les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

19, rue de la mairie – 27370 VRAIVILLE

Tél : 02.32.50.66.04 Fax : 02.32.50.88.28

mairie.vraiville@wanadoo.fr

www.communedevraiville.fr